

**HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE
EN POLYNÉSIE FRANÇAISE**

**Convention entre l'Etat et la Chambre de Commerce, d'Industrie, de Services et des
métiers de Polynésie française (CCISM)
pour le recrutement d'un chef de projet chargé du développement du tourisme nautique
aux îles Sous le Vent**

Le tourisme nautique est particulièrement bien intégré dans le milieu sociologique et naturel de la Polynésie française. Il correspond à la recherche d'un tourisme respectant la nature et à un mode de vie unique privilégiant un contact direct avec la population. Aujourd'hui composé de quatre segments de marché : la plaisance, le charter nautique, la grande plaisance et la croisière, le tourisme nautique représente plus de 30 000 touristes par an, soit 20% de la clientèle internationale fréquentant la Polynésie française.

Ce secteur présente de fortes potentialités particulièrement dans l'archipel des Iles Sous-le-vent. Les partenaires publics et privés ont lancé, dès décembre 2010 lors des « premières rencontres du tourisme nautique aux Raromatai » et sous l'égide la CCISM, un programme de développement local bâti autour de trois axes :

- l'équipement des sites de développement local dédiés à la plaisance ;
- la formation des professionnels ;
- la création d'un guichet unique.

Le premier axe, mis en œuvre dans une démarche de conception partagée, vise à organiser collectivement les infrastructures dédiées au tourisme nautique, à proposer une offre touristique cohérente à l'échelle de l'archipel, avec une préoccupation forte autour de la préservation de la biodiversité et la gestion des espaces maritimes.

Elle a permis de présenter, lors des « deuxièmes rencontres » tenues en février 2012, un programme d'aménagement sur 3 ans de 16 sites d'accès à terre, retenu dans la perspective d'un financement au titre du contrat de projet à hauteur de 120 millions de Fcfp.

Ce partenariat a également fait naître la nécessité de définir un dispositif d'accompagnement en ingénierie et communication. Le premier volet (ingénierie) consiste à recruter un chef de projet chargé du suivi administratif et technique des projets d'aménagement, de l'analyse économique d'exploitation des structures dédiées au tourisme nautique et de l'animation des partenariats au niveau local. Le chef de projet assurera notamment le pilotage et la coordination des différents chantiers mis en œuvre, tels la réalisation d'infrastructures, la mise en œuvre d'une campagne de sensibilisation, le suivi des formations décentralisées du secteur de la plaisance.

Près de 6,5 millions de Fcfp sont mobilisé pour financer cette démarche, la première année, à hauteur de 90% par l'Etat et 10% par la CCISM

Contacts Presse

communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr
www.haut-commissariat-polynesie-francaise.pf